

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2007-2008

---

3 JUILLET 2008

---

PROPOSITION DE RÉOLUTION

RECOMMANDANT LA GÉNÉRALISATION DES ANIMATIONS À LA VIE  
RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE EN MILIEU SCOLAIRE(1)

---

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION  
PAR **MME FRANÇOISE FASSIAUX-LOOTEN.**

---

---

(1) Voir Doc. n°569 (2007-2008) n°1

## TABLE DES MATIÈRES

|   |  |   |
|---|--|---|
| 1 | Exposé introductif des auteurs de la proposition de résolution | 3 |
| 2 | Discussion   | 4 |
| 3 | Votes  | 4 |

Votre commission de l'Éducation a examiné au cours de sa réunion du 3 juillet 2008<sup>(2)</sup>, la proposition de résolution recommandant la généralisation des animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire, de M. Paul Galand, M. Damien Yzerbyt, Mme Chantal Bertouille et M. Pierre Wacquier (doc. 569 (2007-2008) n° 1).

## 1 Exposé introductif des auteurs de la proposition de résolution

M. Galand se réjouit que, suite à la prise en considération et après un premier examen en commission de l'Éducation ce 21 mai 2008, la proposition de résolution pour l'égalité d'accès des élèves aux animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire, déposée fin novembre 2007 par M. Yves Reinkin et lui-même (doc. 486 (2007-2008) n° 1), ait pu déboucher, suite à un groupe de travail qui a pu conduire à une proposition de résolution co-signée par les quatre groupes démocratiques, M. Damien Yzerbyt, Mme Chantal Bertouille, M. Pierre Wacquier et lui-même (doc. 569 (2007-2008) n° 1).

Déjà lors de la présentation en Commission de la proposition de résolution (doc. 486 (2007-2008) n° 1), ce commissaire avait souligné les nombreuses interventions et questions des membres de chaque famille politique sur la problématique de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire. Se dégageait de ces interventions un possible consensus sur l'importance de la généralisation pour tous les élèves et la concrétisation rapide d'animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire.

La proposition de résolution soumise aujourd'hui à l'examen de la Commission a donc sa logique parlementaire. Les évolutions entre les deux documents sont :

1° dans le considérant :

(2)

**Ont participé aux travaux de la Commission :**

Mme Bonni , M. Dehu , Mme Fassiaux-Looten (Rapporteuse) , Mme Jamouille , M. Wacquier , M. Bracaval , M. Langendries et Mme de Grootte (Présidente)

**Ont assisté aux travaux de la Commission :**

Mme Bertouille, M. Devin, M. Galand : membres du Parlement

M. Dupont, Ministre de l'Enseignement obligatoire

Mme Yousri, collaboratrice au cabinet de M. le ministre Dupont

Mme Havelange, directrice de cabinet adjointe de Monsieur ministre Dupont

Mme Lee, experte du groupe PS

M. Sonville, expert du groupe MR

Mme Bernard, experte du groupe cdH

— une plus claire prise en compte de ce qui a été fait depuis le début de cette législature, y compris les indications en bas de page sur des questions orales ou des interpellations de parlementaires de chaque groupe politique ;

— dans le considérant est également ajoutée l'importance de ces animations en matière de prévention des violences conjugales ou entre partenaires (priorité également au fédéral) et il est explicitement fait référence à la proposition de résolution relative à la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales déposée par Mme Céline Fremault, M. Bea Diallo, Mme Florine Pary-Mille et moi-même (doc. 559 (2007-2008) n° 1) qui est inscrite à l'ordre du jour de la réunion de la commission de la Santé, des Matières sociales et de l'Aide à la jeunesse de cet après-midi et qui devait normalement être examinée mardi dernier ;

— il est fait aussi référence aux actions de l'exécutif et aux contacts pris entre la Communauté française, la Région wallonne et la Cocof ;

— intègre plus les contraintes budgétaires et institutionnelles.

2° dans le dispositif :

— l'objectif de la généralisation est confirmé mais le texte explicite plus clairement que l'objectif pour 2008-2009 est le démarrage du processus de généralisation et pas la généralisation en 2008 mais il est clair que la volonté est de rencontrer le droit pour tous les élèves à l'accès à ces animations à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire.

Mme Bertouille remercie M. Galand pour cette présentation détaillée de notre réflexion. Voilà effectivement un certain temps que plusieurs commissions travaillent sur le sujet.

Pour cette commissaire, les différents points repris dans le dispositif appuient davantage cette réflexion d'autant que des experts ont remis leurs avis et que plusieurs personnes ont été entendues.

Elle plaide pour une rapide mise en application en rappelant que cette mise en application doit être l'œuvre du gouvernement.

M. Wacquier souligne cette démarche parlementaire commune à laquelle ont été associés les acteurs de terrain.

Néanmoins, l'intervenant ne peut faire fi de deux bémols. En effet, selon lui, nous ne pouvons ignorer d'une part un frein institutionnel qui est

lié à un accord de coopération préalable et indispensable, et, d'autre part, un frein budgétaire, cela malgré notre envie de faire tout ce qui est possible.

M. Wacquier encourage le gouvernement à tendre vers cette généralisation.

Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir des informations correctes, fiables et sérieuses.

L'intervenant relève également l'importance de confier ces animations à des professionnels extérieurs.

Enfin, pour conclure, M. Wacquier rappelle que ce point fait partie de la déclaration de politique communautaire et que nous ne pouvons ignorer les initiatives prises par Mme Fonck.

## 2 Discussion

Mme de Groote tient, au nom du groupe cdH, à souligner la méthode poursuivie et la persévérance de M. Galand.

Comme M. Wacquier, elle estime que cette proposition de résolution est l'œuvre d'un très beau travail parlementaire commun. Elle profite, par ailleurs, de cette intervention pour remercier le ministre Dupont de sa présence.

L'intervenante estime que le fait de demander une mise en application rapide et progressive n'est pas antinomique, au contraire, mais il faut tenir compte des impératifs organisationnels et budgétaires.

Mme de Groote relève l'importance d'insister sur les passerelles à construire entre les différents niveaux de pouvoirs institutionnels compétents.

L'intervenante estime que nous ne partons pas d'un terrain vierge. De nombreuses choses ont déjà été faites mais avec beaucoup d'acteurs différents.

Mme de Groote pense par ailleurs que nous devons partir d'une expertise de terrain avant de mettre ensemble ce qui se fait de mieux.

Enfin, cette commissaire pense qu'il serait intéressant de voir le calendrier prévu par le ministre face à cette contrainte budgétaire. Comment le calendrier va-t-il pouvoir se mettre en place ?

M. Galand renvoie ses compliments à Mme la Présidente soulignant son attitude constructive, comme ce fut le cas notamment pour 'école sans tabac ».

Ce commissaire veut insister également sur les convergences démocratiques autour de ce thème,

ce qui peut donner un signal démocratique fort à la population.

Enfin, pour conclure, il souligne l'effort qui apparaît dans le dernier tiret des recommandations.

Mme Bertouille espère, s'agissant d'une résolution co-signée par les quatre groupes politiques, que les freins seront levés.

## 3 Votes

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

A l'unanimité des membres présents, la commission a fait confiance au Président et à la rapporteuse pour la rédaction du rapport.

*La rapporteuse,*

*La Présidente,*

Fr. FASSIAUX-LOOTEN

J. DE GROOTE